

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1454
3 février 1981

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-septième session

Points 9 et 13 de l'ordre du jour

DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON
APPLICATION AUX PEUPLES ASSUJETTIS A UNE DOMINATION
COLONIALE OU ETRANGERE OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET DES
LIBERTES FONDAMENTALES, OU QU'ELLE SE PRODUISE DANS LE
MONDE, EN PARTICULIER DANS LES PAYS ET TERRITOIRES
COLONIAUX ET DEPENDANTS, ET NOTAMMENT :

- a) QUESTION DES DROITS DE L'HOMME A CHYPRE
- b) ETUDE DES SITUATIONS QUI SEMBLERENT REVELER L'EXISTENCE D'UN
ENSEMBLE DE VIOLATIONS FLAGRANTES ET SYSTEMATIQUES DES
DROITS DE L'HOMME, CONFORMEMENT A LA RESOLUTION 8 (XXIII)
DE LA COMMISSION ET AUX RESOLUTIONS 1235 (XLII) ET 1503 (XLVIII)
DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL : RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL
CREE PAR LA COMMISSION A SA TRENTE-SIXIEME SESSION

Lettre datée du 30 janvier 1981 adressée au Directeur de la Division
des droits de l'homme par le Chargé d'affaires ad interim de la
Mission permanente de la République socialiste du Viet Nam.

La Mission permanente de la République Socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève présente ses compliments à la Division des Droits de l'Homme et a l'honneur de lui faire parvenir sa déclaration ci-jointe sur la distribution à la Commission des Droits de l'Homme qui se réunira du 2 Février au 13 Mars, des documents du soi-disant "Kampuchéa Démocratique".

La Mission du Viet Nam serait reconnaissante à la Division des Droits de l'Homme de bien vouloir faire distribuer cette déclaration comme document officiel de la Commission des Droits de l'Homme au titre des points 9 et 13 de l'ordre du jour de sa prochaine 37ème session et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

(Signé) : Truong Quan Phan
Chargé d'Affaires a.i.

DECLARATION DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM.

Etant donné la distribution à la 37ème session de la Commission des Droits de l'Homme des documents du soi-disant "Kampuchéa Démocratique" contenant des allégations mensongères à l'encontre de la République Socialiste du Viet Nam, la Mission permanente de la République Socialiste du Viet Nam auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales rejette catégoriquement toutes ces allégations.

Comme tout le monde le sait, au cours de deux années écoulées, sous la direction du Conseil Populaire Révolutionnaire du Kampuchéa, et avec l'aide abondante, multiforme et efficace des peuples frères du Viet Nam, de l'Union Soviétique et des autres pays socialistes, le peuple kampuchéen a obtenu des grandes réalisations dans tous les domaines de leur oeuvre d'édification et de défense nationales, en particulier de la prodigieuse renaissance du peuple kampuchéen, a accompli de rapides progrès dans la production, jugulé la famine, stabilisé les conditions d'existence, et liquidé les lourdes séquelles du régime de génocide de Pol Pot-Ieng Sary pour bâtir une vie nouvelle.

La Mission du Viet Nam considère les documents du soi-disant "Kampuchéa Démocratique" qui ont été distribués ou seront distribués à cette session comme nuls et non avenue.